

tmi

formation
conseil
prévention

prévention des risques dans le spectacle

recyclage conduite en sécurité de plateforme élévatrice mobile de personnels catégorie A et B - type 1 et 3 (nacelles)

objectifs (aptitude et compétences)

- actualiser et perfectionner les connaissances des personnels à la conduite **en sécurité** des PEMP (nacelles) les plus employés dans le spectacle
 - le référentiel de la formation correspond à la recommandation N° 486 de la CNAM*
 - évaluer : test théorique et pratique
 - permettre à l'employeur de délivrer en conséquence, l'autorisation de conduite prévue par le code du travail
 - apprendre à conduire l'engin le plus adapté, suivant la nature du sol et du type de travaux à entreprendre
- la formation porte sur 2 types d'engins, différentes énergies : moteur thermique, moteur électrique et l'apprentissage s'effectue sur deux types de sol : viabilisé, non viabilisé*



pré-requis

- être majeur, savoir lire, écrire et retranscrire des informations.
- bonne compréhension du français usuel.
- avoir suivi une formation initiale sur ces types d'équipements

personnels concernés

- toute personne pouvant être amenée à conduire ces engins, même ponctuellement.
- personnels chargés de la surveillance au sol



contenu

théorie:

- la réglementation
- les catégories / choix du matériel
- les risques
- les accidents
- le fonctionnement des PEMP
- la capacité
- les règles de mise en oeuvre
- prise et fin de poste
- conduite et circulation
- consignes particulières de sécurité
- interdictions formelles
- utilisation

pratique:

- exercices de mise en service, recharge des batteries, utilisation sécurisation au sol, manoeuvres de sauvegarde et de secours

infos pratiques

durée : 2 jours - 14 heures

formation 100% présentiel :

7h de théorie

6h de pratique

**évaluations de fin de stage
pratique et théorique**

prochaine session :

voir calendrier sur notre site

effectif : de 4 à 6 stagiaires

tarifs : (non assujetti à la TVA)

individuel : 460 €

intra-entreprise : 1 400 €
(+ frais formateur)

ZAC object'ifs sud
150 rue Paul Boucherot
14123 Ifs

tel : 02 31 78 77 52

courrier électronique:
contact@tmiinformation.fr

<https://tmi-formation.wixsite.com/tmi-formation>

modalités d'accès

toute demande d'inscription à cette formation doit être faite par mail ou par téléphone. les documents d'inscription vous seront transmis suite à un échange pour valider l'adéquation des contenus de la formation avec vos besoins exprimés et votre parcours personnel.
l'inscription en ligne n'est pas possible.

délais d'accès en fonction des délais imposés par les financeurs.

par exemple : dépôt de la demande d'inscription au moins 4 semaines avant la date de début de formation pour une prise en charge par l'AFDAS.

déroulé

1^{er} jour :

ensemble du programme théorique décrit plus haut

2^{ème} jour :

exercices pratiques

évaluation pratique et théorique

bilan individuel et global

formateur

Sébastien BILLAUX, formateur technique depuis 1995, ancien régisseur général de théâtre, scénographe conseil, concepteur d'équipements et d'installations scéniques, animateur de prévention des risques en entreprise (INRS), coordinateur de sécurité d'événements, responsable technique au sein de «scénique assistance» (maintenance et inspections réglementaires d'équipements scéniques)

méthodes et moyens mobilisés

théorie sous forme d'exposé interactif et d'étude de cas, suivi de mise en pratique.

la formation théorique aura lieu dans une salle destinée à cette fin.

la formation pratique s'effectuera dans le théâtre équipé de ses moyens techniques.

le matériel en ordre de marche (batteries...) contrôle effectué de moins de 6 mois, notice disponible, certificat CE disponible, plateau d'évolution avec hauteur suffisante

instruction théorique et pratique sur le matériel de l'entreprise. documents pédagogiques offerts aux stagiaires (livret du conducteur)

modalités d'évaluation / validation

à l'issue du travail pratique, d'une épreuve de conduite et d'une évaluation écrite de fin de stage, **le formateur émet un avis**, après quoi il est délivré une attestation de stage comportant une appréciation individuelle sur les aptitudes du stagiaire à une autorisation de conduite par un employeur.

REMARQUE IMPORTANTE : si vous rencontrez des difficultés de quelque nature que ce soit, sur le plan physique (handicap, maladie, ou autre) ou psychologique, sensoriel ... qui pourraient vous gêner pour suivre correctement la formation ; mais aussi, si vous pensez que vous pouvez être l'objet de discrimination ou d'attitudes stigmatisantes, merci de nous contacter le plus en amont possible. le formateur échangera directement avec vous, et, si l'on doit adapter la formation ou les méthodes pédagogiques pour vous accueillir correctement, nous procéderons ensemble à ces adaptations. soyez assuré que nous serons à votre écoute avec bienveillance et garantie de confidentialité. notre objectif est de permettre d'accueillir le plus grand nombre à nos formations, et que chacun vive une expérience humaine et professionnelle pleinement enrichissante.